



Syndicat du Bassin
versant de la Vouge

La lettre d'inf'eau du SAGE de la VOUGE

Mars 2009 – N°19

Courrier électronique : vougeau@worldonline.fr

Site Internet : www.bassinvouge.com



Commission Locale de l'Eau
du Bassin de la Vouge

IZEURE - VILLAGE D'EAUX

Le monde traverse de graves turbulences. Ce choc pourrait avoir des conséquences salutaires en nous incitant à adopter des choix plus sélectifs, plus durables, plus économes des ressources de notre planète.

S'intéresser à nos rivières, changer nos habitudes par rapport aux pesticides pour protéger notre eau potable est un devoir. Puis éduquer nos enfants différemment en leur faisant connaître leur territoire devient indispensable.

IZEURE est en un village d'eau, de bois et de champs. J'en veux pour preuve, au nord une forêt domaniale d'importance, au sud des cultures qui s'étendent dans des proportions équivalentes et recoupant ces étendues, des cours d'eau nombreux qui me font dire que IZEURE est le village aux 4 bassins.

En effet, IZEURE est situé au confluent de la Vouge, de la Cent Fonts, de la Noire Potte et est traversé en plein centre bourg par la Varaude. Le village peut subir et a subi des crues de la Vouge et de la Varaude comme dans la nuit du 30 septembre au 1^{er} octobre 1965.

Quelques anecdotes historiques ...

En 1842, lors d'un remembrement, une rivière fut redressée [sans doute la Vouge],

En 1865, un lavoir communal sur la Varaude fut construit, il servait aussi de barrage pour régler le niveau de la retenue d'eau et limiter les crues de la rivière dans le centre bourg.

IZEURE est inscrit au dossier départemental des risques majeurs comme soumis aux risques d'inondation. La zone inondable n'a fait l'objet que d'un rapport dans un atlas. Toutefois la commune, lors de l'élaboration de son PLU (Plan Local d'Urbanisme) en a tenu compte pour les constructions futures.

La Cent Fonts (étymologiquement : cent fontaines), constitue la limite ouest d'IZEURE et est notamment une réserve en eau destinée à l'irrigation. Même lors de sécheresses importantes, comme en 2003, elle est la seule rivière du bassin à conserver un étiage conséquent. Néanmoins dans la partie canalisée (sur 11 km), plus de 42 000 m³ de sédiments se sont déposés et devront être extraits afin de lui redonner son usage premier.

Cette sauvegarde va bien au-delà de la simple protection et de la gestion quotidienne des cours d'eau, elle s'inscrit plus largement dans la mise en valeur du patrimoine cistercien et du génie de ses moines à l'origine de ce canal.

A l'instar du contrat de bassin (prochainement signé) seule une volonté commune et farouche partagée entre le monde économique et les décideurs politiques, sauvegardera ce monument quasi millénaire.

La route est encore longue et parsemée d'embûches mais l'histoire est avec nous et doit nous donner la force nécessaire à ce projet.

Catherine LANTERNE
Présidente du Groupe Communication

INTER CLE VOUGE / OUCHE PREMIERE !

Une fois encore le bassin de la Vouge fait preuve d'innovation dans la gestion du territoire « eau ». Désormais en compagnie de nos voisins de l'Ouche, la 1^{ère} Inter CLE du bassin Rhône Méditerranée a débuté ses travaux le 16 février.



A cette occasion en plus de l'élection de Mme POPARD en tant que Présidente et de M. VACHET en tant que Vice-Président, il a été acté un programme ambitieux visant à réhabiliter la nappe de Dijon Sud, aquifère transversal des deux bassins.

Grâce aux participations financières des 6 EPCI compétents sur le territoire de la nappe (SBV, SMEABOA, Communauté de Communes de Gevrey Chambertin, SMEA de Saulon la Chapelle, SMD et EPTB Saône Doubs) et aux cofinancements de l'Agence de l'Eau et du Conseil Régional de Bourgogne, il a été décidé l'embauche d'un chargé de mission. Il sera chargé de rédiger, dans un délai de un an, une feuille de route incluant des actions visant à réduire les pollutions chroniques (pesticides, hydrocarbures, ...) de deux aquifères qui composent la nappe.

Rappelons que la nappe de Dijon Sud d'une capacité totale de 18 millions de m³, est tout à la fois, une ressource en eau potable pour plus de 70 000 personnes, une réserve (pour sa partie superficielle) en eau d'irrigation et la mère nourricière de la Cent Fonts (étymologiquement de cent fontaines) seule rivière du bassin de la Vouge peu sensible aux variations climatiques et aux arrêts sécheresse pris lors d'été secs (2003).

Les objectifs sont ambitieux, aussi ils nécessiteront un investissement sans faille des acteurs des bassins de la Vouge et de l'Ouche et un travail de vulgarisation auprès de l'ensemble des acteurs économiques du sud dijonnais.

Comité de rédaction et conception : CLE Vouge
Crédit photographique : SBV, P. CLERY
Avec l'appui de l'Agence de l'Eau RM et C et du Conseil Régional de Bourgogne

LA VIE DU SBV

La troisième tranche de travaux (2008-2009) de restauration des cours d'eau a commencé en fin d'année dernière. Les premiers travaux ont consisté [le symbole est important] à réimplanter de la ripisylve le long de la Boïse ; ceci suite aux travaux d'élargissement de l'autoroute A31. La société APRR, conformément à son engagement, a pris totalement à sa charge le coût des plantations et de leur entretien mais également le réensemencement du fond du lit par des graviers (travail qui sera réalisé prochainement).



Toujours dans le but de « compenser » les travaux d'élargissement, les deux rives bordant la portion de « nouvelle » Boïse (200 mètres environ) devraient être rétrocédées pour l'euro symbolique au SBV. Les démarches sont actuellement en cours.

Conformément aux engagements pris par le SBV, auprès des services de l'Etat et de la Chambre d'Agriculture, la station hydrométrique de Brazey en Plaine, située sur la Bièvre, a récemment été renouvelée. Les financements proviennent de l'Agence de l'Eau et du Conseil Régional de Bourgogne.



Vu le coût de la station et l'importance de l'acquisition des données en étiage, nous vous invitons à lui prêter régulièrement attention.

A NOTER

Le diagnostic du sous-bassin de la Cent Fonts est terminé. Il est disponible sur notre site Internet et sur demande, il peut être envoyé sous format informatique.

Une question, un message, ... Contactez : N. BOILLIN
Tél. : 03-80-51-83-23